

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombres de membres :**

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 23/03/2016

Date d'affichage : 23/03/2016

de la Commune de COGOLIN  
Séance du mercredi 30 mars 2016

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

**PRESENTS** : Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT – René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS** : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Audrey TROIN

L'objet de ce budget annexe est d'individualiser les opérations de cessions de terrains issus de la division de la parcelle AK213.

En 2015, la cession de la dernière parcelle (AK 268) a été réalisée, ce budget est donc clos au 31 décembre 2015.

Le compte administratif 2015 peut se résumer ainsi :

**OPÉRATIONS DE L'EXERCICE :**

Section de fonctionnement - Mandats émis : 297 600,00 €  
Section d'investissement - Mandats émis : 00,00 €

**Total Dépenses :** 00,00 €

CM 30/03/2016

N°2016/074

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE « PARC D'ACTIVITES SAINT-MAUR »

Section de fonctionnement - Titres émis :	297 600,00 €
Section d'investissement - Titres émis :	297 600,00 €
<b>Total Recettes :</b>	<b>00,00</b>

**RESULTATS ANTERIEURS REPORTEES :**

Section de fonctionnement :	00,00 €
Section d'investissement (déficit) :	- 297 600,00 €

**RESULTATS DE L'EXERCICE :**

Section de fonctionnement :	00,00 €
Section d'investissement (déficit) :	00,00 €
<b>Total :</b>	<b>00,00</b>

Monsieur Masson demande au Conseil Municipal de se prononcer sur ces résultats.

Monsieur le Maire s'étant retiré,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Masson et en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le Compte Administratif 2015 du budget annexe «Parc d'activités Saint Maur» et dit que ce budget est clôturé au 31 décembre 2015.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 24 POUR – 6 CONTRE** (Jean-François FARNET – Michel DALLARI – Ernest DAL SOGLIO – Frédéric LACOUR - Carole RUIZ – Malika OUAREZKI) - **2 ABSTENTIONS** (Pascal CORDÉ – Antony GIRAUD)

Le Premier Adjoint,

  
  
Eric MASSON